



DOSSIER DE PRESSE

06.03.2025

#CORNOUAILLE #TOURISME #NAUTISME #INCLUSION #ACCESSIBILITE

Lever les freins à la pratique nautique en Cornouaille : un bilan prometteur !

Rendre la mer accessible à tous, une priorité pour la Cornouaille



La Cornouaille est un territoire résolument tourné vers l’océan, une richesse à partager. Pourtant, certains freins persistent encore dans l’accès aux activités nautiques pour de nombreux publics. Face à cet enjeu, la Destination touristique Quimper Cornouaille, en partenariat avec la Région Bretagne, a lancé en juillet 2024 l’Appel à Manifestation d’Intérêt (AMI) « **Lever les freins à la pratique nautique** ».

Aujourd’hui, cette initiative d’envergure porte ses fruits : **plus de 358 000 € investis** pour accompagner des structures engagées dans une démarche d’inclusion et d’accessibilité. Un soutien essentiel pour faire de la mer un espace ouvert à tous, tout au long de l’année.

SOMMAIRE

- 3 La Destination Quimper Cornouaille, qu’est-ce que c’est ?
- 4 Un soutien concret pour le nautisme en Cornouaille
- 5 Un appui significatif au tissu nautique local
- 7 Répartition financière par collectivités
- 8 Parole d’élus
- 9 Un levier pour un nautisme plus inclusif et accessible
- 10 Paroles de professionnels
- 11 Et demain ? Vers un nautisme encore plus ouvert et durable
- 12 Quimper Cornouaille Développement

LA DESTINATION TOURISTIQUE QUIMPER CORNOUAILLE

Créée en 2015 dans le cadre de de la structuration touristique de la Région Bretagne en « territoires de projets », la Destination Quimper Cornouaille regroupe huit EPCI (établissements publics de coopération intercommunale), cohérente en tant qu'aire de séjour, dans un cadre régional attractif. Quimper Cornouaille Développement a été désignée comme structure facilitatrice.

La Destination est actuellement en pleine mise en œuvre de sa nouvelle stratégie touristique pour la période 2023-2025, qui repose sur la mise en avant de ses caractéristiques, tout en s'orientant vers un tourisme durable, défini par l'Organisation mondiale du tourisme comme *“un tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil”*. Le souhait est également de considérer le tourisme comme un outil de transformation économique et sociale, le moyen d'offrir aux habitants une meilleure qualité de vie et aux visiteurs une expérience culturelle et humaine enrichissante.

Cette stratégie se structure autour de trois axes majeurs et d'un axe support :

- AXE A : Valoriser les savoir-faire de la Cornouaille
- AXE B : Développer une itinérance durable sur l'ensemble de la Destination
- AXE C : Développer le nautisme pour tous
- AXE SUPPORT : Développer des outils partagés pour un bon accueil

UN SOUTIEN CONCRET POUR LE NAUTISME EN CORNOUAILLE

La Destination Quimper Cornouaille souhaite rendre le nautisme plus accessible en accompagnant les acteurs publics et privés dans l'acquisition de matériel adapté.

L'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « **Lever les freins à la pratique nautique** », lancé de juillet 2024 à janvier 2025, a permis d'accompagner **26 structures nautiques** grâce aux crédits d'investissement alloués par la **Région Bretagne**.

Objectifs principaux de cet AMI :

- **Développer et démocratiser les activités nautiques en les rendant accessibles à tous, toute l'année**
- Prioriser l'inclusion des personnes en situation de handicap, et les publics éloignés de la pratique.

3 volets d'aides à l'investissement :

- **Accessibilité pour les personnes en situation de handicap** : aide à l'achat de matériel spécifique (fauteuils hippocampe, potences d'accès aux bateaux, tapis de plage, etc) et pour l'adaptation des structures.
- **Accueil des publics toute l'année** : aide à l'acquisition d'équipements adaptés aux conditions climatiques, facilitant ainsi l'accès aux activités nautiques (combinaisons néoprène, gants, chaussons, ou équipements adaptés à la clientèle féminine...)
- **Accueil des personnes éloignées de la pratique** : aide pour l'achat de matériel favorisant l'aisance aquatique (palmes, masques, brassières, équipements de sécurité).

Critères d'éligibilité : l'AMI était ouvert aux acteurs publics et privés de la Destination Quimper Cornouaille, qui proposaient des activités nautiques encadrées. Les projets devaient démontrer leur vision pour un nautisme inclusif, durable et attractif et pouvaient déposer un dossier jusqu'au 31 janvier 2025.

4

Grâce à cet AMI, **29 structures nautiques** ont été accompagnées, avec un soutien moyen de **7 000 €** par projet, pouvant aller jusqu'à **17 000 €** maximum.



©Centre nautique de Sainte-Marine
Voilier PINK PEARL pour la voile-santé et voile-sénior

UN SOUTIEN SIGNIFICATIF AU TISSU NAUTIQUE LOCAL

Les structures bénéficiaires se répartissent de manière contrastée sur la Cornouaille, avec une **concentration notable en Pays Bigouden Sud (58 % des structures accompagnées)**. Ce territoire illustre une dynamique locale affirmée en faveur du nautisme et de son développement.

- **38 % des structures soutenues sont des centres nautiques ;**
- **46 % sont des écoles de surf.**

Source : Quimper Cornouaille Développement



Des équipements adaptés ont été acquis par les 29 structures ci-dessus pour favoriser un accès élargi aux activités nautiques cornouaillaises :

- **Volet 1 – Inclusion et Accessibilité pour les Activités Nautiques**

Pour permettre à chacun, y compris aux personnes en situation de handicap, d'accéder aux sports nautiques, les structures bénéficiaires ont pu acquérir :

- **334 planches**
- **9 kayaks**
- **4 tapis d'accès à la plage**
- **3 fauteuils hippocampe**
- **1 tiralo**

- **Volet 2 – Accueil des clientèles toute l'année**

Afin de renforcer la pratique nautique au-delà de la saison estivale et d'encourager la fréquentation hors saison, un effort particulier a été porté sur l'équipement des pratiquants avec :

- **1 241 combinaisons (épaisseur minimum 4 mm)**

- **Volet 3 – Accueil des clientèles éloignées de la pratique**

Pour assurer la sécurité et le confort des nouveaux pratiquants, notamment ceux peu familiers des activités nautiques, les structures ont pu se doter de :

- **108 brassières de flottabilité**

Cette liste n'est pas exhaustive. D'autres équipements ont également été acquis pour encourager l'apprentissage et la découverte du milieu aquatique. Par exemple, la piscine AQUASUD de la Communauté de communes du Pays Bigouden Sud a investi dans un **rétroprojecteur aquatique** (volet 3). Cet outil innovant aide les enfants à moins appréhender la profondeur du bassin et à apprendre, en jouant, à mettre la tête sous l'eau.



©Centre nautique d'Île-Tudy lors d'une sortie longe-côte



©Centre nautique et de plein air de Lesconil

RÉPARTITION FINANCIÈRE PAR COLLECTIVITÉS

La sélection des projets et l'attribution des aides ont été coordonnées par le **comité de pilotage de la Destination Quimper Cornouaille**, composé des présidents ou vice-présidents en charge du tourisme des huit EPCI du territoire.

Communauté de communes du Cap-Sizun Pointe du Raz - 16 789 €	Concarneau Cornouaille Agglomération - 6 921 €
Communauté de communes du Pays Bigouden Sud - 107 261 €	Communauté de communes du Pays Fouesnantais - 5 486 €
Quimper Bretagne Occidentale - 11 816 €	Douarnenez Communauté - 8 158 €
Quimperlé Communauté - 23 028 €	

Quimper Bretagne Occidentale, bien que sans façade littorale, joue un rôle clé dans le développement du nautisme en Cornouaille, avec des structures comme la Ligue de Bretagne de Surf, HandiSport Cornouaille Quimper ou le Centre nautique de Créac'h Gwen).



©Centre nautique de Sainte-Marine

PAROLE D'ÉLUS

- **Roger LE GOFF, Élu référent Tourisme de Quimper Cornouaille Développement, Président de la Communauté de communes du Pays Fouesnantais :** « *Notre Cornouaille bénéficie d'un littoral exceptionnel, et chacun doit pouvoir en profiter toute l'année. Cet AMI a été une belle opportunité pour les structures nautiques de Cornouaille, tous statuts confondus. Car, il leur a permis d'être soutenues dans l'achat d'équipements adaptés aux conditions hivernales et à tous les niveaux de pratique, y compris pour les débutants, les personnes présentant une difficulté, appréhendant l'eau ou en situation de handicap. Certaines en ont aussi profité pour suivre des formations sport-santé et handisport, tandis que d'autres ont renforcé leurs partenariats avec des structures médico-sociales. Notre ambition cornouaillaise est claire : favoriser une pratique du nautisme accessible à tous, toute l'année, tout en veillant à ce que les porteurs de projets encadrent et structurent leurs activités de manière pérenne.* »
- **Anne GALLO-KERLEAU, Vice-présidente de la Région Bretagne, Tourisme, nautisme, patrimoine et canaux :** « *En Cornouaille, l'objectif est de rendre le nautisme accessible à tous, toute l'année, en favorisant l'inclusion. La Région Bretagne s'investit pleinement dans cette dynamique, avec des actions qui dépassent le champ strictement touristique : soutien aux événements nautiques, développement du pôle d'excellence de Port-La-Forêt... Mais aussi, en matière de tourisme nautique, en finançant directement les prestataires nautiques pour leurs achats de matériel, comme c'est le cas avec cet AMI ou indirectement, à travers l'association Nautisme en Bretagne qui assure une mission de conseil et d'analyse sur leurs modèles économiques. Le succès de ce premier AMI nautique est le fruit d'un véritable travail collectif. Les 26 structures, qu'elles soient publiques ou privées, ont su se mobiliser et s'impliquer activement en relayant le dispositif. Cette dynamique est une preuve de leur volonté d'agir concrètement pour un nautisme inclusif. Néanmoins, cette transformation ne se mesure pas uniquement aux subventions, mais aussi à l'engagement des acteurs : autofinancement, montée en compétences, ateliers collectifs, adaptation des équipements. L'important est de proposer une offre nautique cornouaillaise accessible aux habitants, scolaires et visiteurs, au service de l'intérêt général. La Destination Quimper Cornouaille a su structurer cette ambition, permettant à chacun de contribuer à l'évolution du nautisme breton.* »
- **Jean-Luc TANNEAU, Vice-président Tourisme de la Communauté de communes du Pays Bigouden Sud :** « *L'océan et les activités nautiques façonnent le Pays bigouden sud. En un peu plus de 10 ans, le nombre de prestataires nautiques du territoire a doublé (53 prestataires nautiques, source : chiffres clés du nautisme du Pays bigouden sud, 2023). Notre enjeu, notre ambition, en tant que collectivité, est d'accompagner cette filière économique et touristique pour un développement harmonieux, maîtrisé et sécurisé. Cet appel à manifestation d'intérêt est une belle opportunité pour soutenir des projets innovants qui auront un impact positif sur notre territoire, tant sur le plan social qu'économique. Je remercie Héloïse Colin de l'équipe du service tourisme QCD pour son suivi des nombreuses demandes des prestataires nautiques bigoudens (+ de 50 % des dossiers). Les investissements co-financés permettront de développer des projets et prestations de qualité, toute l'année pour tous les publics.* »

UN LEVIER POUR UN NAUTISME PLUS INCLUSIF ET ACCESSIBLE

Initialement, le volet 1 de l'AMI ciblait exclusivement l'acquisition de matériel dédié aux personnes en situation de handicap. Les acteurs locaux ayant manifesté une volonté claire d'**ouvrir leurs activités nautiques à tous les publics, sans distinction**, et ainsi pour mieux répondre aux besoins exprimés, ce cadre a été élargi à :

- L'acquisition de matériel adapté aux débutants (enfants et adultes) ;
- L'équipement pour les personnes en surpoids ou éprouvant une appréhension de l'eau ;
- Un renforcement de l'accompagnement individualisé.

Par ailleurs, quelques structures sociales ont également pu bénéficier de cet AMI et ont été accompagnées :

- L'association Apprentis Riders, qui coordonne et anime des activités nautiques pour les pupilles du Conseil Départemental du Finistère
- L'association de Handisport de Quimper Cornouaille
- Le voilier SKEAF, voilier du patrimoine qui organise des sorties en mer pour les personnes en situation de handicap, les IME et les foyers socio-éducatifs.



©SKEAF, Douarnenez

PAROLE DE PROFESSIONNELS

Thomas JONCOUR, gérant de l'école de surf 29 HOOD à Penmarc'h : « J'ai découvert cette opportunité grâce à Germain ROMIGOU, gérant de l'école ZEPHYR SURF SCHOOL, qui m'a orienté vers l'accompagnement proposé par la Destination. Ce soutien financier répond parfaitement aux besoins d'investissement de ma structure, particulièrement engagée dans le sport santé. Elle nous permet en effet d'acquérir du matériel spécifique, autrement difficile à financer, tout en soutenant notre mission de développement du bien-être par le sport (nous sommes en partenariat avec la Clinique de l'Odet, via le Docteur BILLARD, pour faire surfer des personnes suivies en addictologie). »



©29HOOD - "Surf-thérapie" à Pors-Carn avec le Docteur BILLARD et certains de ses patients de la Clinique de l'Odet

Ronan LE QUERE, Directeur du centre nautique Fouesnant Cornouaille : « L'AMI répond parfaitement à nos besoins grâce à une véritable concertation en amont. Il nous a permis de développer de nouveaux projets et d'améliorer la qualité de nos offres. L'accompagnement de la Destination Quimper Cornouaille est précieux : des formations adaptées, un coaching personnalisé en communication, des aides financières ciblées dans un contexte de réduction des subventions, et une équipe à l'écoute. Pour aller plus loin, renforcer les synergies avec les acteurs touristiques et mutualiser certaines actions de promotion serait un vrai plus. »

François HEMIDY, Apprentis Riders, Association des PEP29 : « L'AMI a parfaitement répondu à nos besoins, notamment pour le renouvellement de nos combinaisons. La Destination Quimper Cornouaille est devenue un véritable partenaire, valorisant nos activités, y compris la pratique hivernale et les supports insolites de notre territoire. Pour aller plus loin, des moments d'échange avec les élus et les équipes touristiques du territoire seraient un atout pour avancer ensemble et favoriser un développement durable des pratiques nautiques tout au long de l'année. »

Nicolas ROUX, Directeur du centre nautique de Sainte-Marine : « L'AMI correspond vraiment à nos besoins. Dans nos activités, le matériel est un élément clé, surtout pour accueillir des publics éloignés de la pratique, des personnes en situation de handicap ou pour prolonger la saison. Avec la conjoncture actuelle, cette aide est une vraie opportunité, mais on doit aussi réfléchir à la suite. Comment pérenniser nos actions sur le long terme ? L'enjeu, c'est d'utiliser cet AMI pour diversifier et renforcer notre modèle économique. La Destination Quimper Cornouaille est un véritable atout : elle nous accompagne dans notre développement, ce qui est essentiel pour des structures souvent petites, sans ressources dédiées à la formation ou à la gestion de projet. À l'avenir, un accompagnement sur plusieurs années, avec un plan d'action structuré et un travail sur nos modèles économiques, serait une vraie avancée pour garantir la pérennité de nos activités. »

ET DEMAIN ? VERS UN NAUTISME ENCORE PLUS OUVERT ET DURABLE

Ce premier bilan encourageant marque **une étape clé**, mais l'engagement de la Destination Quimper Cornouaille ne s'arrête pas là. Pour aller plus loin, plusieurs axes stratégiques sont envisagés :

- Poursuivre l'adaptation des équipements** pour un accueil toujours plus inclusif et confortable ;
- Former et accompagner les acteurs nautiques** à mieux structurer leur offre et à nouer des partenariats médico-sociaux ;
- Encourager les investissements vers des infrastructures plus écologiquement et socialement responsables ;**
- Renforcer l'attractivité hors saison** pour faire du nautisme un levier économique pérenne sur l'ensemble de l'année.

QUIMPER CORNOUAILLE DÉVELOPPEMENT

Quimper Cornouaille Développement (QCD), agence d'urbanisme et de développement, est un lieu d'échanges, de réflexion et d'élaboration de la politique de développement et d'aménagement de la Cornouaille. QCD accompagne la mise en œuvre des stratégies adaptées aux enjeux du territoire.

Créée en 2010, QCD est une association loi 1901, ayant le statut d'agence d'urbanisme agréée par l'Etat. L'Agence fait partie du réseau de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) et est membre fondateur de la Fédération des agences d'urbanisme et de développement de Bretagne.

QCD réunit les 7 communautés d'agglomération et de communes de Cornouaille : Quimper Bretagne Occidentale, Concarneau, Pays Fouesnantais, Haut Pays Bigouden, Pays Bigouden Sud, Douarnenez Communauté, Cap Sizun – Pointe du Raz ainsi que l'Etat, la région Bretagne, le département du Finistère, les 3 syndicats de SCOT (SYMESCOTO, SIOCA, SCOT de CCA), le Conseil de développement qui intègre les 3 chambres consulaires.

Le programme de travail de QCD se base sur 7 grands axes :

1. **L'aménagement et l'observation territoriale**, en renforçant les missions historiques de l'Agence dans les domaines de **l'habitat et du logement**, du **foncier**, de la **planification**, de **l'économie** et du **commerce**, en développant les moyens sur les questions des **mobilités** en lien avec la prise de compétence mobilité des EPCI ;
2. La **transition énergétique et le renforcement de Réseau TYNEO** pour répondre aux besoins en termes de conseil en rénovation énergétique et la structuration d'actions spécifiques aux énergies renouvelables ;
3. L'animation et la **gestion des fonds territoriaux**, notamment DLAL FEAMPA pour le maritime et l'économie bleue, et LEADER pour les projets ruraux ;
4. **L'attractivité économique et territoriale**, en travaillant sur la notoriété de la Cornouaille à travers la réponse aux **problématiques d'emploi**, intégrant toutes les dimensions de l'attractivité des actifs (mobilité, logement, formation, ...) ;
5. Le tourisme, autour de la **stratégie intégrée de la destination touristique Quimper Cornouaille**, en lien avec la région Bretagne, dont l'ambition est de viser un équilibre entre de plus fortes retombées de cette activité (notamment en dehors de la pleine saison) d'une part, et une qualité de vie préservée pour les habitants, se traduit par le **développement de 3 filières touristiques prioritaires en Cornouaille : les savoir-faire, l'itinérance et le nautisme** ;
6. **Le contrat de relance et de transition écologique (CRTE) (10/21) et le Pacte de cohérence pour la Cornouaille soumis à la Région**, en juin 2023, résultant d'un travail collectif, définissent les pistes de développement partagées entre les élus cornouaillais. La transition écologique et le développement durable en sont des axes majeurs. Véritables feuilles de route cornouaillaises, elles définissent les axes de travail complémentaires à développer dans un futur proche pour les collectivités.
7. La santé, au travers l'animation du **Contrat local de santé (CLS)** dont les axes sont la prévention et la prévention de la santé à tous les âges, la lutte contre les inégalités de santé territoriale, l'attractivité de l'offre de santé et des métiers du soin et la santé environnementale.

CONTACTS

Héloïse COLIN - Chargée de mission tourisme - heloise.colin@qcd.bzh – 02 90 94 48 46

Soisik DIJON Relations presse - soisik.dijon@qcd.bzh – 02 98 10 34 16

 qcd.bzh

 procornouaille.bzh